



Centre Régional d'Études,
d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité

Chiffres-clés 2024

Handicap en Guyane



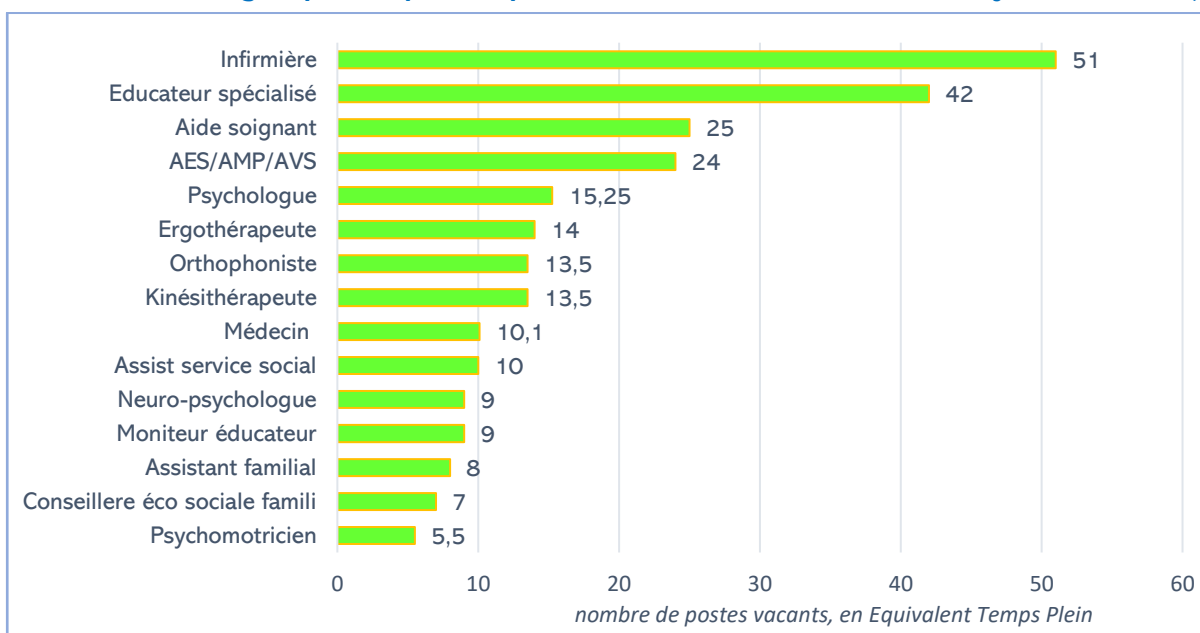
HandiDonnées

Les Chiffres-clés du handicap, publication annuelle, s'appuie principalement sur des indicateurs présentés sur le site HandiDonnées : <https://guyane.handidonnees.fr/> ainsi que sur les études du CREAI Guyane. Handidonnées met à disposition des connaissances sur les publics en situation de handicap et l'offre d'accompagnement en Guyane.

Besoins en Ressources humaines dans les établissements et services médicosociaux - Nouvelle rubrique

298 postes étaient vacants dans les ESMS dédiés au handicap et aux personnes âgées en Guyane fin 2023. La moitié de ces postes étaient localisés dans la CACL. La CCOG décompte 87 postes vacants (31% des besoins). Dans les 5 années à venir, au moins 160 recrutements sont prévus en ESMS.

Les 15 métiers regroupant le plus de postes vacants dans les ESMS de Guyane fin 2023 (en ETP)



Source : enquête CREAI 2023 auprès des RH des organismes gestionnaires d'ESMS

Activité de la Maison Départementale des Personnes

Handicapées -MDPH- *Nouvelle rubrique*

En 2023, plus de **4 600** personnes ont déposé un dossier à la MDPH, pour bénéficier d'une allocation, ou être accompagné, ou reconnu travailleur handicapé, etc. Dans certains cas, il s'agit d'un renouvellement de droit, dans d'autres du 1^{er} accès à ce droit. Ces dossiers concernaient 1 647 enfants et 2 949 adultes. Un dossier d'enfant contient en moyenne 3 demandes (par exemple, une demande d'allocation, de service à domicile et d'accompagnant scolaire).

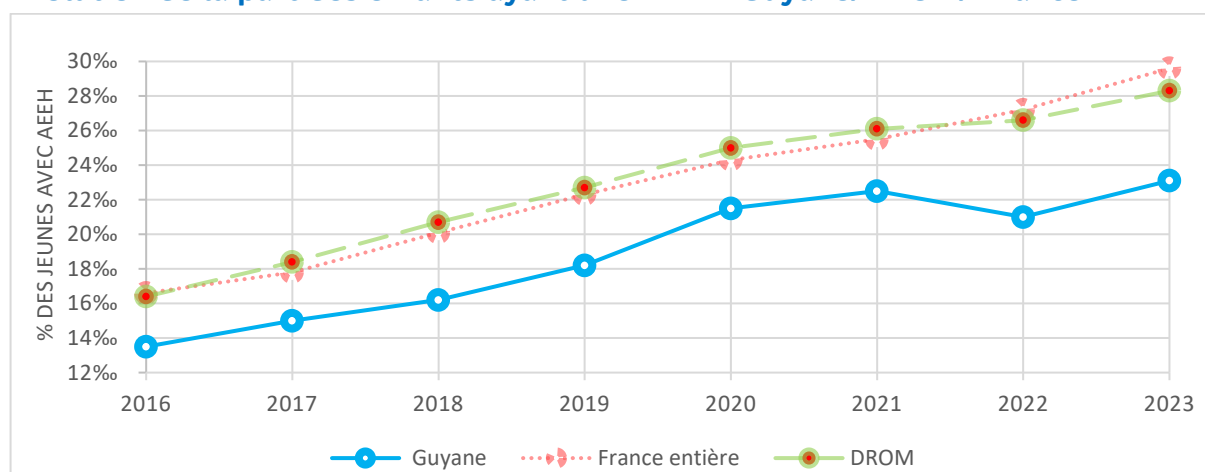
En 2019, seulement 3 718 personnes avaient déposé un dossier, soit un accroissement de 24% entre 2019 et 2024.

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé-AEEH-

En 2023 en Guyane, on comptait **2 776** enfants bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, soit 23 jeunes sur 1.000. La même année en France entière, ils étaient 29,6 sur 1.000.

En France comme en Guyane, les bénéficiaires les plus nombreux sont âgés de 10 à 14 ans. Cependant, en Guyane, le 2^{ème} groupe le plus nombreux est celui des 15 ans et plus ; en France, ce sont les 5-9 ans. Les taux d'AEEH par communautés de communes montrent que seul l'Ouest affiche un chiffre très inférieur à la moyenne guyanaise.

Evolution de la part des enfants ayant une AEEH -Guyane/DROM/ France



Source : CNAF, exploitation CREAT

Les bénéficiaires de la PCH ou de l'ACTP

En 2022, en Guyane, 774 personnes en situation de handicap ont bénéficié de la prestation de compensation du handicap et 89 de l'allocation compensatrice pour tierce personne : au total **863** personnes avec PCH ou ACTP. Soit un taux de 2,9 bénéficiaires de la PCH ou de l'ACTP pour mille habitants. Ce taux est le plus faible de toutes les régions de France (hors Mayotte) : plus de deux fois inférieur à celui observé en France entière (6,3‰), et plus de trois fois inférieur à celui observé dans les autres DROM, où la population est plus âgée (hors Mayotte).

Taux de bénéficiaires de la PCH et l'ACTP en 2022 en Guyane et France entière

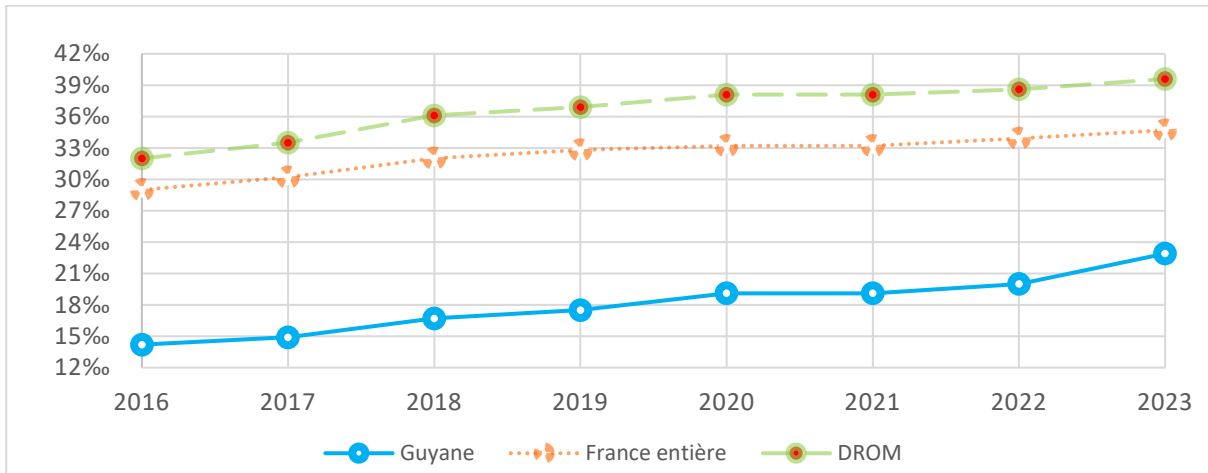
	Bénéficiaires de la PCH ou l'ACTP	Bénéficiaires de la PCH	Bénéficiaires de l'ACTP
Guyane	2,9‰	2,6‰	0,3‰
France (hors Mayotte)	6,3‰	5,6‰	0,7‰

Source : Indicateurs Sociaux Départementaux- Insee-

Les allocataires de l'AAH

En 2023 en Guyane, **3 530** adultes bénéficiaient d'une allocation pour adulte handicapé, soit un taux de 22,9 adultes pour 1000 personnes de 20 à 64 ans (34,7 adultes/mille en France entière). 98% des allocataires guyanais vivent à leur domicile, et plus de 2 300 d'entre eux vivent seuls (dont plus de 500 avec enfants). Sur ces 3 530 adultes, plus de 1 500 ont un taux d'incapacité élevé de 80% et plus.

Evolution de la part des adultes ayant une AAH -Guyane/DROM/ France



Source : CNAF, exploitation CREAM

La scolarisation

En octobre 2023, **2 425** élèves en situation de handicap bénéficiaient d'un projet personnalisé de scolarisation -PPS- rédigé ou en cours de rédaction. 985 étaient dans le 1^{er} degré, 1 440 dans le 2^d degré, en classes ordinaires ou en unités spécialisées.

L'effectif est en légère croissance, puisqu'on comptait 2 355 élèves en 2020, et 2 122 en 2018.

En 2024, on comptait 90 Unités Localisées d'Insertion Scolaire -ULIS- sur le territoire, majoritairement en école élémentaire, mais aussi en collège et plus rarement en lycée.

L'emploi et la formation des travailleurs handicapés

En 2022, **356** travailleurs en situation de handicap étaient repérés dans les entreprises privées de Guyane. Ils étaient **453** la même année, recensés dans le fonction publique en Guyane (et 494 en 2023).

2 Etablissements et Services d'Aide par le Travail proposent en Guyane 178 places, pour réaliser des activités productives et un soutien médico-social. En 2022, le taux d'équipement en ESAT atteint à peine 1,3 places pour mille adultes, quand il est de 3,6 places pour mille adultes en France entière. Ce taux est le plus faible de toute la France (hors Mayotte). On recense aussi 3 entreprises adaptées organisées en 5 antennes, avec 46 postes réservés aux travailleurs handicapés en 2024.

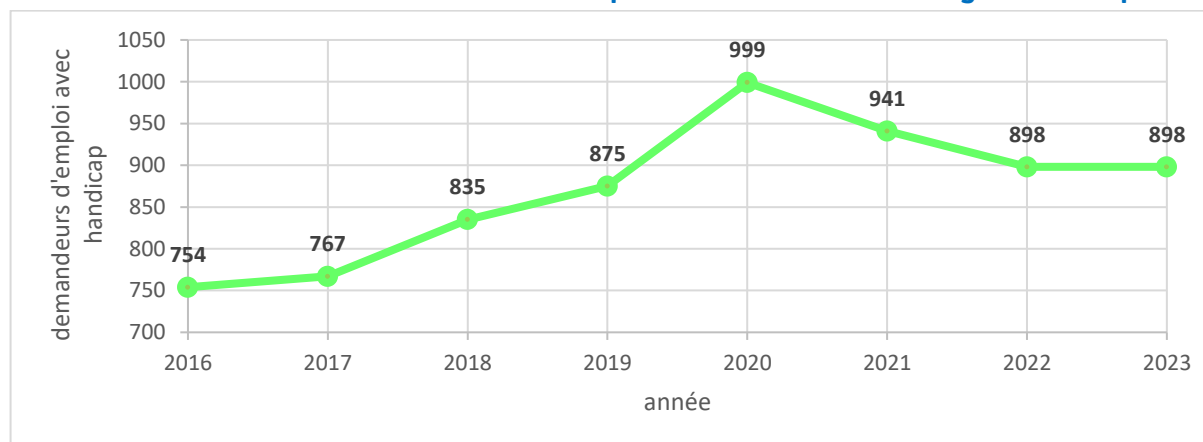
Nombre de places installées en ESAT selon le type de déficiences en 2024 en Guyane

Type de public accompagné	Nombre de places
Agrément pour tous publics	78
Déficiences Intellectuelles	100
Total	178

Source : FINESS, exploitation CREAM

En 2023, on comptait 898 demandeurs d'emploi repérés comme étant en situation de handicap par Pôle Emploi. Les personnes en situation de handicap représentent 3,5% des demandeurs d'emploi en Guyane, alors qu'en France, ils sont presque 9% des demandeurs d'emploi.

Evolution des effectifs des demandeurs d'emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi en Guyane



Source : Tableau de bord AGEFIPH

L'offre d'accompagnement médico-social

Pour les enfants et adolescents en situation de handicap, on compte environ **900** places installées fin 2023 (hors CAMSP et CMPP), soit 7,6 places pour 1000 jeunes de 0 à 19 ans, quand la moyenne nationale se situe à 10,6 places pour 1000.

Pour les adultes, on ne compte environ que **590** places installées en 2023 (comprenant suivi à domicile, hébergement, accueil de jour et travail adapté). Soit un taux d'équipement de 4,1 places pour 1000 adultes, quand la moyenne française était de 10,5 places pour 1000.

En 2022, le CREAI estimait qu'entre 1 400 et 1 900 orientations prononcées par la MDPH de Guyane n'auraient pas abouti à un accueil ou un accompagnement en établissement ou service médico-social.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur l'onglet « Etudes » du site HandiDonnées:

Le CREAI Guyane répond au 06 94 12 59 00
1 rue Roland Barrat- 97300 Cayenne

